



*maison d'enfants de* **penthaz**

# RAPPORT 2017-2018

N° 146





## Sommaire

---

Billet du Président du comité, Frédéric Batori	4
Les mots du Directeur, Eric Hartmann	6
Travailler avec des familles vulnérables : un pari difficile, Muriel Katz, psychologue FSP de la <i>mep</i>	10
La pérennité, l'envie désespérée du professionnel de marquer son temps ou le geste précieux pour sauvegarder une culture institutionnelle efficace ? Orsat Radonic, Responsable socio-éducatif	15
Un groupe de travail qui valorise les filles, Noémie Kornfeld et Sandrina Domingues, Educatrices	17
Une même fonction pour un changement de poste... Quels changements ! Corine Ripa, Educatrice accompagnante des parents	20
La bande dessinée au MATAS II Perspective : une opportunité et enjeux, Tiago Ribeiro, Enseignant	22
Organigramme 2018	24
En chiffres, Ariane Cuhat, Comptable	25

## Billet du Président du comité, Frédéric Batori

---

Depuis plusieurs années, le comité et la direction de la Maison d'Enfants de Penthaz ont travaillé à l'extension de l'institution. Les années se sont suivies sans que le dossier ne progresse. L'année 2018 est celle qui marque le changement et nous nous en réjouissons.

Au début de l'année, la rencontre entre le comité et M. Bertrand Martinelli, chef de l'UPPEC, a permis au SPJ de présenter ses besoins que nous pouvons résumer en trois mots: continuité, création et création. Continuité: l'institution, dans sa maison historique, et à travers son équipe éducative, poursuit le travail actuel en encadrant un groupe d'adolescents ramené de 15 à 12. Créations: elle met, dans des espaces à créer, ses compétences à disposition d'une phase de progression de 4 places et d'un groupe d'enfants de 8 places de 6 à 12 ans. Rappelons que le MATAS fait partie de la continuité. Dans la foulée, le comité a confirmé au SPJ sa volonté de mettre à disposition les infrastructures nécessaires à la mise en place de ces prestations.

La maison contigüe à l'institution pourrait être acquise; elle dispose d'un potentiel fort en termes de volumes et de synergies avec le bâtiment historique. Le bureau Plarel de Lausanne est déjà mandaté par le comité et étudie la possibilité de combiner ces espaces à ceux qui existent. Quant au SPJ il marque son soutien en finançant l'étude.

Le choix du nom de l'institution n'est pas anodin. Il fait référence à la maison comme foyer. Il rappelle que les jeunes qui y sont placés viennent y vivre, le temps d'une parenthèse avant le retour dans leur maison. L'agrandissement passe, nous l'espérons, par l'achat de la maison voisine donnant l'occasion de conserver cette identité: plusieurs maisons pour plusieurs groupes mais rattachées à l'institution, LA Maison d'Enfants de Penthaz.

Pour l'institution et son comité, la patience et l'attente ont créé l'opportunité. Le développement devrait se réaliser de manière cohérente en accord avec les besoins du SPJ, en respectant le bâti du village dans lequel s'insère l'institution et en conservant l'idée de la maison comme lieu de vie.

Les enjeux sont nombreux, pour la direction, pour l'équipe éducative et pour le comité de l'association. Nous pouvons faire confiance aux professionnels, que je remercie pour leur investissement quotidien. Je suis convaincu qu'ils sauront saisir les opportunités qui se présentent, encadrés par une équipe de direction que je remercie de son investissement. Elle accompagnera le changement de manière bienveillante. Le comité démontre sa capacité de réflexion en soutenant la direction dans ses actions et je saisis l'occasion de remercier chacun.

Nous vous souhaitons finalement une bonne lecture du rapport 2017-2018 de la Maison d'Enfants de Penthaz.



## Les mots du Directeur, Eric Hartmann

---

*« Comprendre ce n'est pas tout comprendre, c'est aussi reconnaître qu'il y a de l'incompréhensible. »  
Edgar Morin*

A l'heure du traditionnel rapport annuel, me voilà, au travers d'une affaire d'abus sordide et dramatique largement relayée par la presse de ce canton, directement questionné sur la notion de responsabilité partagée ou individuelle face aux risques de manquements, de dysfonctionnements, d'un ou plusieurs Services de la Protection de l'Enfance.

S'il n'y a pas de mots pour exprimer mon malaise face à ce drame qui nous touche indirectement, je suis aussi un citoyen et Directeur d'un internat éducatif qui accueille des enfants et leurs familles. Je connais de nombreux professionnels qui ont joué un rôle, principal ou secondaire dans cette situation complexe, autant dans les services sociaux, pédagogiques ou thérapeutiques et qui aujourd'hui, comme moi, je peux l'imaginer, se posent mille et une questions sur l'inertie et l'inefficacité d'un système qui se doit d'assurer et relayer différentes prestations de protection.

Un drame qui s'est joué au travers de réseaux, de collaborations, d'évaluations, animés par des personnes, qui comme le souligne le Juge Rouiller n'y ont vu que du feu ou peut-être pour certaines ont cherché à tirer la sonnette d'alarme sans être entendues. Comment ne pas évoquer les risques d'inertie face aux manques de coordina-

tion, de collaboration, d'informations, d'écoute ou simplement de bon sens qui peuvent accentuer une situation dramatique et l'installer au fil du temps dans la répétition d'abus, au lieu d'oser une décision qui elle, ne pourrait qu'initier un changement salutaire.

Personne n'est-il coupable ou sommes-nous tous responsables ? S'agit-il d'une malencontreuse accumulation d'erreurs ou de fautes inconcevables ?

S'agissant d'erreur, l'action de se tromper intellectuellement ou moralement est dans cette situation synonyme d'aberration, de confusion. « L'erreur est humaine » comme le dit le proverbe. S'agissant de faute, qui est, par opposition le manquement à une règle préétablie ou au respect d'une loi, elle engage alors des responsabilités. Mais s'agissant de la vie de personnes, des enfants en particuliers, est-ce que 184 pages d'un rapport<sup>1</sup> avec 26 recommandations suffiront à éviter qu'un tel drame ne se reproduise ?

L'erreur n'est-elle alors pas explicable à tous les niveaux ? Les rapports et les données recueillies ne peuvent-ils pas biaiser le regard porté sur la situation ? Les mauvaises connaissances théoriques, des lois, des responsabilités partagées peuvent-elles masquer l'évidence d'un drame qui se joue ? Est-ce l'effet de prégnance où l'image initiale se maintient en place dans l'esprit des professionnels porteurs de la situation qui peut influencer directement sur

<sup>1</sup> [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/spj/Rapport\\_Claude\\_Rouiller.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/spj/Rapport_Claude_Rouiller.pdf)

l'action? Et ce, malgré les infirmités observées par les autres membres du réseau d'intervenants?

Me voilà touché de plein fouet par la terrible question des limites d'un système cantonal qui regroupe plusieurs professionnels dans des fonctions et des responsabilités différentes et qui se doivent ensemble d'assurer la protection, l'éducation et les soins aux mineurs en danger. Loin de moi l'idée qu'il faille tout réformer. Le temps est à la réflexion coordonnée. Nous sommes à disposition des Services responsables si nos compétences et nos questions peuvent aider la recherche de solutions et de nouvelles organisations.

Je regrette vivement que des collectifs de parents s'engouffrent dans la brèche pour revendiquer la justice qu'ils souhaitent pour eux-mêmes au nom des autres, d'autant que la majorité des placements à la *mep* sont des placements volontaires sollicités par les parents eux-mêmes. Je pourrais demander aux parents que j'accompagne au quotidien de dire combien ils sont satisfaits des prestations des Services et des personnes qui assurent la prise en charge de leurs enfants. Leur demander de témoigner la reconnaissance qu'ils ont vis-à-vis des professionnels qui œuvrent chaque jour avec respect, empathie et humilité dans leur situation de vie pourtant si difficile. Il est bon de le dire aussi.

Par expérience, je perçois dans ma pratique, un certain nombre de risques de maltraitements d'enfants qui peuvent toucher bien des aspects du respect de la personne. Il n'y a pas que les abus

sexuels qui peuvent nous pousser vers des appréciations subjectives d'une situation, liées à des réalités organisationnelles ou financières et qui, petit à petit, instaurent une certaine inertie qui empêche de décider et de prendre les mesures de protection vitales pour les enfants.

Se pose aussi la question de définir la gravité de la maltraitance et de ses conséquences, sachant qu'elle peut-être affaire de précarité, de maladies psychiques, de manque de cadre et de soins ou le fait de perversités odieuses. Se pose enfin la question d'oser un retrait de droit de garde pour justement protéger un enfant de ses parents possiblement toxiques, sans y voir que des abus sexuels, mais aussi toutes les formes de contraintes psychologiques souvent accompagnées par des loyautés solides, inévitables dans les histoires de familles.

Comment voir les yeux fermés, alors que les yeux grands ouverts ne suffisent pas? Comment oser passer outre les prestations, la hiérarchie, les différentes fonctions pour éviter le piège des manquements, au risque de froisser un service, un supérieur qui serait aveuglé par des réponses qui renforcent la souffrance plutôt qu'elle ne la soulage? Comment surmonter les risques de résistances au travail coordonnés entre les différents intervenants, pour le bien des enfants à protéger?

Comme Directeur d'institution qu'est ce qui me garantit de ne pas me sentir un jour coupable de ne pas avoir dit ou suffisam-



ment fait pour changer une charge de souffrance ? Comment être certain de toujours faire ce qu'il faut pour libérer un enfant d'une contrainte abominable et effroyable par mon intervention et mes décisions, par mon appréciation ou mon énergie à ne pas lâcher la situation au nom de mes responsabilités déontologiques et éthiques ?

Le nombre d'intervenants ne semble pas être un facteur déterminant pour éviter les pièges que des personnes malveillantes, malades, perverses ou complètement inconscientes, feraient subir à d'autres ; par la force ou supportées par des loyautés malsaines et qui ne pourront s'arrêter que par l'opportunité d'une dénonciation au sein même de la famille ou par l'intervention des réseaux de professionnels au service de la protection des mineurs.

Je souhaite, par ces quelques interrogations et de manière non exhaustive, poser sur le papier ma sensibilité, face à la souffrance subie, et imaginer que dans tous les malheurs, une opportunité de changement apparaît et qu'il va falloir oser s'en saisir. Dans une époque où les droits individuels et la protection des données auquel chacun a droit, deviennent un vrai casse-tête pour les institutions ; alors que le devoir de protection oblige la transversalité, la collaboration, le décloisonnement, la transparence, du moins des constats et des observations légitimées et alarmistes, comment nous assurer que nous servons toujours l'enfant dans son intégrité et sa protection ?

L'espoir de cette triste « affaire » reste qu'une occasion de réels changements pointe le bout de son nez, mais nous savons tous qu'il ne suffira pas juste de recommandations, mais d'une réelle volonté d'additionner les forces de réflexion jusque-là bien dispersées.

Au-delà de ces questions essentielles, qu'en est-il de notre institution ? J'avoue trouver une grande satisfaction dans le travail d'accompagnement des enfants et de leurs parents. Nous avons vécu une année avec un groupe de jeunes constitué depuis quelques années du fait du peu de départ, ce qui nous a permis un travail individuel davantage centré sur le fond que sur la forme et le respect du cadre.

Nous avons aussi trouvé un accord dans les négociations qui dessineront le futur de la *mep*. Le projet qui fait suite à une demande du Service de Protection de la Jeunesse et qui a été retenu, devrait nous conduire dans les prochaines années à la réalisation d'une structure pouvant accueillir un groupe de 8 enfants âgés de 6 à 12 ans qui complètera l'éventail des enfants en âge de la scolarité obligatoire ainsi que la création de 4 places en phase de progressions, offrant un hébergement possible pour le postscolaire, concernant directement des jeunes de 16 à 18 ans. La réalisation de ce projet passera par une construction ou une rénovation de ce qui deviendra un nouveau lieu d'accueil. Le foyer d'adolescentes et adolescents actuel diminuera sa capacité d'accueil de 15 à 12 places.

Je tiens à remercier et à souligner les qualités indéniables de notre équipe éducative, qui par sa créativité, sa capacité d'écoute et ses compétences dans l'accompagnement quotidien de situations complexes, permet aux adolescents et à leurs parents d'évoluer positivement face à leurs difficultés. Tous mes remerciements et ma reconnaissance aux membres du Comité de l'institution pour leur soutien permanent. Je remercie vivement tous nos partenaires, pour leur disponibilité, leur engagement et la qualité de notre collaboration, ils sont nombreux et se reconnaîtront :

enseignants et Direction des collèges de Cossonay et de Penthalaz, Services placeurs (SPJ, OCTP, TM) ainsi que les réseaux médico-sociaux.

Enfin je tiens à remercier les enfants et leurs parents pour leur courage et leur volonté de s'engager sur un chemin où la paix relationnelle et la communication ne sont pas toujours au rendez-vous, alors même que le changement ne pourra se dessiner que dans une collaboration soumise à une mesure de protection, finalement des uns et des autres.



## Travailler avec des familles vulnérables: un pari difficile, Muriel Katz, psychologue-psychothérapeute FSP de la mep

---

*« Quand vous hésitez devant une action, demandez-vous ce qu'elle apportera de bon aux plus dés-  
hérités » Gandhi*

Je n'avais jamais pensé que ce soit chose possible: un enfant de quatre ans dont la dentition n'était pratiquement plus visible. Et pourtant... C'était bien le cas. J'étais jeune psychologue clinicienne, je travaillais dans un hôpital. Ma mission était d'offrir des consultations à des patients migrants réfugiés en Suisse. La mère, une jeune femme issue d'un milieu rural très simple, était en psychothérapie chez moi. Parfois, elle venait avec son fils qui jouait sagement dans mon bureau pendant la consultation. J'ai donc demandé à l'interprète et médiatrice culturelle ce qui s'était passé avec les dents de cet enfant. J'apprends alors que les biberons de boisson sucrée ont tout simplement détruit ses dents de lait dont on n'apercevait, à vrai dire, plus que la base. Je n'en croyais ni mes yeux, ni mes oreilles.

Quelques années plus tard, j'ai rencontré un spécialiste en stomatologie très engagé dans le service public auprès des patients dits vulnérables. Lui et ses collègues ont pu montrer par une étude un lien étroit entre précarité sociale et gravité des troubles présentés par les patients dans un service d'urgence. Autrement dit : plus les conditions de vie sont précaires, moins on consulte

pour des affections bucco-dentaires. Moins on est intégré socialement, professionnellement, économiquement, culturellement, plus on retarde la consultation médicale. Au final, les patients le plus démunis, les plus vulnérables sont ceux qui attendent le plus longtemps avant de solliciter des soins. Résultat: la gravité des symptômes qu'ils finissent par présenter aux soignants, souvent dans l'urgence, quand cela fait trop mal, ou que c'est devenu trop invalidant, est donc très importante et préoccupante. Au point que la prévention doit être renforcée, puisqu'il s'agit là d'un problème de santé publique. On peut même se demander à la suite du Dr Carlos Madrid, ancien chef du Service de stomatologie et de médecine dentaire de la PMU, dans quelle mesure la santé bucco-dentaire « constitue une véritable sentinelle en matière de précarité ».

Alors qu'en est-il de la souffrance psychique? Peut-on s'attendre à ce que les parents les plus vulnérables soient aussi ceux qui sollicitent le plus tardivement lorsqu'un adolescent se sent triste, déprimé, anxieux, épuisé, lorsqu'il semble désorienté, très colérique, trop isolé, qu'il consomme, qu'il commet des délits ou encore qu'il fugue; ou encore, lorsqu'il est envahi par des idées sombres ou délirantes ou par des accès de violence qui le dépasse, le mettant en danger, ou portant préjudice à la sécurité de son entourage?

La *mep* constitue malheureusement un excellent observatoire pour répondre positivement à ces questions importantes. On constate premièrement que le placement est souvent tardif et que parmi les jeunes que nous accueillons, nombreux sont ceux et celles qui proviennent de milieux défavorisés. Deuxième constat : la santé psychique de certains de ces jeunes est souvent fragile, pour ne pas dire préoccupante. Mais cela ne veut pas dire qu'ils reçoivent pour cela des soins appropriés. Loin de là. Il y a donc de quoi s'interroger : sur la multiplication des « psys » dans certaines situations, et que cela ne « tient » pas, d'une part ; sur l'absence de psychothérapeutes, pédopsychiatres, psychologues d'autre part, La faute à qui ?

Alors oui, c'est vrai, les adolescents sont parfois, souvent, réfractaires aux « psys ». Mais, de mon point de vue, ce n'est là qu'un des éléments qui permettent d'éclairer le fait que les jeunes de la *mep* sont si souvent mal ou pas suivis, même s'ils présentent une importante souffrance psychique. Il faut appeler un chat, un chat : « les inégalités sociales croissantes ont, depuis plusieurs années, des répercussions importantes sur les déterminants sociaux de la santé »<sup>1</sup>.

Autrement dit, l'accès aux soins est non seulement somatiques, mais sans doute également psychiques est déterminé par la

condition socio-économique des patients. Or, dans la mesure où la pauvreté va croissant en Suisse, la question est donc brûlante. Quelle politique de la santé voulons-nous offrir aux jeunes les plus démunis qui sont placés à la *mep* et dans le canton et qui sont souvent en grande souffrance psychique ?

Je dois au Dr Olivier Marmy, ainsi qu'à l'ensemble de mes collègues somaticiens investis auprès des populations vulnérables, une distinction importante : la pauvreté est un aspect – et un aspect uniquement – de la précarité. Comment dès lors définir la précarité ?

« C'est un état d'instabilité sociale caractérisé par l'absence d'une ou de plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux », écrivent le Professeur Bodenmann et ses collaborateurs. « Les situations de précarité se développent lorsque les conditions concernant le niveau socioéconomique, l'habitat, les réserves financières, le niveau culturel, d'instruction et de qualification professionnelle, les moyens de participation associative, syndicale et politique, sont défavorables. Elle se définit par rapport à la communauté locale ou à l'ensemble de la société à laquelle appartient l'individu, la famille ou le groupe. Elle peut être matérielle (faisant allusion aux biens et aux commodités de la vie) et/ou relationnelle (relations familiales, au travail ou dans la communauté), objective ou subjective ».

<sup>1</sup> BODENMANN, Patrick, et al. Précarité et déterminants sociaux de la santé : quel(s) rôle(s) pour le médecin de premier recours ? Revue médicale suisse, 2009, vol. 5, no. 199, p. 845-849



Cette définition de la précarité évoquera, j'en suis convaincue, nombre de situations aux professionnels investis auprès d'enfants et d'adolescents qui font l'objet d'un placement à la *mep* et dans notre canton. Pour ces jeunes, le placement est souvent –en soi– une mesure qui a des répercussions thérapeutiques significatives. Leurs parents, leur famille –qu'elle soit monoparentale, éclatée, recomposée– constatent fréquemment combien le placement est favorable au développement de leur enfant. Ils observent également parfois une amélioration de la qualité des relations familiales pendant les week-ends. Et pourtant, il n'est jamais simple d'admettre que le placement s'impose et qu'il est parfois important qu'il dure.

Les sentiments de soulagement lorsque les parents sont épuisés sont difficilement dicibles et partageables. La colère et les revendications de certains parents qui n'ont pas choisi la mesure de placement recouvre sans doute le sentiment de culpabilité, parfois important, qui les habite : leurs actions éducatives pourtant appliquées, sincères et impliquantes ont néanmoins conduit à l'échec. Certains se sentent atteints dans leur estime, dénigrés par leurs pairs, leurs propres parents, bref par leur entourage, ils imaginent que les professionnels manquent de considération à leur égard.

Après quelques mois de placement, lorsque le jeune va mieux, qu'il progresse à l'école, qu'il grandit, qu'il se transforme physiquement et psychiquement, qu'il tisse des liens d'amitié et d'affection avec ses pairs, lorsque les temps partagés en famille sont

plus harmonieux, on entend parfois le jeune dire : « je veux rentrer à la maison ». Parfois le retour progressif s'impose : l'évaluation globale de la situation par les professionnels le permet. Les professionnels s'en réjouissent : le travail socio-éducatif accompli en collaboration étroite avec les parents a porté ses fruits. Mais il n'est pas rare que le moment soit très mal choisi et que les professionnels ne partagent par la demande de retour formulée conjointement par le jeune et ses parents.

Ces situations interrogent d'autant que plus d'une fois, nous avons constaté qu'elles concernent des familles très vulnérables. C'est l'occasion pour le réseau professionnel en place d'interroger les motifs d'une telle demande de retour. Je fais l'hypothèse que les enjeux financiers sont importants. On a sans doute tendance à l'oublier trop aisément : pour une famille défavorisée, le placement signifie une perte, financièrement parlant. Pour certains, cela veut dire plusieurs centaines de francs en moins de rentrées dans le budget mensuel.

Je plaide en faveur d'une attention particulière des professionnels aux enjeux économiques d'un placement. S'il faut prendre des mesures pour compenser une perte sur le plan de leurs ressources financières, il n'est pas question, de mon point de vue, de sacrifier les mesures de placement mises en place pour favoriser le développement de ces jeunes. Les sentiments de honte, si répandus dans la population vulnérable –si compréhensibles aussi sur le



plan humain – sont difficiles à confier et à révéler. Ils peuvent en outre être très inconscients.

On préférera relever la tête et dire « puisque mon enfant va mieux, il faut qu'il rentre à la maison, je veux et je peux le reprendre », alors que de toute évidence, cela n'est ni heureux, ni adéquat. Il revient me semble-t-il aux professionnels de prendre la responsabilité de promouvoir des réponses adéquates à la précarisation qu'engendre le placement pour certaines familles déjà vulnérables. Il faut pour cela travailler main dans la main, conduire des actions étroitement concertées en réseau interdisciplinaire, en identifiant précisément les différentes coordonnées et enjeux de la situation. Un travail au cas par cas.

Enfin, on oublie aussi, souvent, que qui dit retour à la maison, dit par ailleurs la fin de toute une série de mesures éducatives et thérapeutiques mises en place au foyer. Si c'est parfois tout à fait indiqué que le jeune retrouve sa famille, son quartier, l'école où il a grandi, cela paraît tout à fait contre-indiqué dans d'autres cas. La collaboration de la *mep* avec l'établissement scolaire de Cossonay, les soins psychiques prodigués à la *mep*, ou dans le cadre du service public, ou encore avec des professionnels installés en privé, le travail de liaison effectué par l'équipe éducative et par la psychologue de l'institution sont autant d'occasion de favoriser la croissance du jeune. En ce qui concerne les soins psychiques, l'équipe éducative s'applique à garantir leur continuité

en amenant régulièrement les jeunes aux rendez-vous et en rencontrant quand il le faut les psychothérapeutes pour faire le point. Ceux-ci participent pour leur part régulièrement aux temps de rencontre entre professionnels, ce qui permet d'éclairer souvent utilement la situation. Plusieurs professionnels du soin psychique ont aménagé des dispositifs de soin qui rendent le suivi beaucoup plus accessible et significatif au jeune qui vient avec plaisir aux séances de psychodrame, de groupe-film, d'hippothérapie. Le choix de médiations thérapeutiques paraît une piste intéressante pour les adolescents en difficulté que nous accueillons.

Pour conclure: au risque de heurter l'idée –stéréotypée s'il n'est– que le jeune est toujours mieux à la maison, au risque de bousculer la sacro-sainte valeur de la vie de famille, je souscris à la mise en place de mesures de placement moins tardives, d'une part. Et à une attention encore plus fine aux situations des familles les plus vulnérables, d'autre part. Seul un travail en équipe, en réseau interdisciplinaire, des formations et des supervisions régulières auront raison des effets si importants de la précarisation sur l'avenir des jeunes qui grandissent en Suisse. Les enjeux éthiques décisifs de ces questions paraissent significatifs du point de vue de la prévention. Il s'agit bien là d'un problème de santé publique: nous devons faire tout ce qui est de notre possible pour que les jeunes adultes que nos adolescents seront demain ne sombrent ni dans les affres de la délinquance, de la toxicodépendance et de la marginalisation, ni dans celles de la folie.

## La pérennité, l'envie désespérée du professionnel de marquer son temps ou le geste précieux pour sauvegarder une culture institutionnelle efficace ? Orsat Radonic, Responsable socio-éducatif

---

La pérennité ne manque pas de synonymes. On parle de continuité, éternité, immortalité, stabilité, immuabilité voire perpétuité. Associée à une envie de perpétuer une action, une volonté ou encore des valeurs, le mot est souvent utilisé de manière positive. Ordinairement nous n'avons pas envie de pérenniser une activité destructrice ou encore des valeurs négatives. Nous sommes amenés plus souvent à protéger la continuité d'un bien commun s'il est menacé d'abandon comme peuvent l'être les acquis sociaux lors des crises économiques. Même les antonymes de la pérennité ne sont pas moins intéressants car rupture, mutabilité, brièveté, instabilité, mobilité renvoient à la capacité à faire avec l'éphémère, le changement et la transformation.

Quand on pérennise un poste de travail, en l'occurrence la fonction d'éducateur/trice intervenant/e dans les familles, pour nous il ne s'agit pas de perpétuer seulement un acquis mais également sa place dans un tout organisationnel qui doit être porteur de sens. Pour pouvoir justifier la pérennité de cet acquis, nous devons tout d'abord vérifier sa place utile dans l'organisation. C'est-à-dire mettre en évidence le sens que nous accordons à ce poste en fonction de nos besoins et des prérogatives continuellement actualisés des suivis d'enfants. Nous sommes amenés également à expliquer la qualité de la procédure d'intervention et décrire

les résultats de l'aide apportée. Ces résultats ne sont pas toujours visibles immédiatement après l'intervention car la durée du placement institutionnel à la *mep* se situe dans un court laps de temps (2 ans et demi en moyenne sur les 10 dernières années). Les changements positifs de l'intervention sur la fonction parentale prennent parfois des années avant de se manifester dans la vie des adolescents suivis. En plus d'être un travail de « ricochet », ce qui complexifie la possibilité de mesurer son impact direct, nous ne pouvons pas aisément mesurer si le changement est dû à notre intervention, une influence et la juxtaposition des événements extérieurs ou la manière dont la personne les intégrera.

Voilà 10 ans que le Service de Protection de la Jeunesse nous a accordé la possibilité d'intégrer un poste d'une intervenante familiale dans notre institution. Les éducateurs de notre internat font déjà un travail important avec les familles, mais leur tâche dans la prise en charge des mineurs et la nature de celle-ci (aide-contraite) ne leur permet pas d'être une ressource neutre. C'est-à-dire celle qui n'entre pas en concurrence, de par la délégation du rôle parental, avec les parents provoquant par la même occasion des enjeux importants de loyauté au sein de la famille. Pour l'éducateur d'internat, le focus principal d'intervention éducative est lié intimement à la mission de protection et concerne tout



d'abord le jeune mineur. Pour l'éducatrice intervenante familiale, ce sont les parents, avec leurs ressources et leurs droits parentaux qu'ils exercent, qui sont au centre de son intervention. Leurs histoires de vie précèdent celles qu'ils tissent avec leurs enfants et leurs permettent de devenir parents dans le présent qu'ils partagent. Leur compréhension du rôle parental, leur intégration dans la communauté, dans le quartier sont autant de ressources pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent. Même leur situation économique est considérablement liée à la qualité de leurs relations au monde, à leurs enfants et au final à l'acceptation du placement. C'est sur ces éléments que l'éducateur d'internat ne va pas porter son intervention principale et qui sera au contraire l'axe le plus important des actions de l'éducateur/riche intervenant/e dans les familles pour prétendre viser le changement.

Ce poste répond à des envies essentielles d'aider les parents à vivre mieux leur parentalité, à se sentir soutenus et compris, à accepter une aide adaptée, à trouver une nouvelle façon d'accueillir les difficultés de leurs enfants et à sortir de l'impuissance. Oui la pérennisation de ce poste, qui place les familles dans un statut « d'associés », nous paraît, en parallèle avec la fonction protectrice du placement et l'intervention éducative, une priorité. La reconnaissance de ce genre de poste est avant tout politique. Elle est influencée par les valeurs et les prérogatives de notre société. Nous nous réjouissons de la mise en valeur actuelle de ce poste de travail, qui apporte à notre culture institutionnelle une contribution concrète, adaptée, proche des besoins des personnes et respectueuse des places de chacun.



## Un groupe de travail qui valorise les filles, Noémie Kornfeld et Sandrina Domingues, Educatrices

---

A l'adolescence, les jeunes cherchent une forme d'appartenance. Ils se confrontent et cherchent à savoir qui ils sont et ce qu'ils veulent être.

Pour les filles, beaucoup de choses peuvent devenir un obstacle. Il est souvent difficile à cet âge d'arriver à se positionner ou à s'affirmer. Souvent, elles s'identifient et s'inspirent de ce qu'elles peuvent voir dans les médias, sur les réseaux sociaux et ce qu'elles peuvent entendre dans des morceaux de musique. Tout ceci, peut donner des exemples faussés, dégradant souvent l'image de la femme.

Pour nous, éducatrices, il est important de véhiculer à nos jeunes filles un message positif et de les accompagner sur des réflexions, sur la valorisation, mais aussi travailler la confiance et l'estime de soi. Il est important d'être en accord avec nous-même et de pouvoir défendre nos idées, nos valeurs, mais surtout apprendre à se connaître.

Ce qui nous a amené à créer ce groupe, c'est le fait de voir ces adolescentes vivre à travers un mouvement, de vouloir plaire aux autres, sans forcément penser à elles et à qui elles sont.

Nous cherchons à les confronter à leurs existences, à leurs envies, mais aussi à prendre du temps pour se connaître, se respecter, mais surtout apprendre à s'aimer. Ce sont souvent des jeunes qui

ont une estime d'elle-même très basse, qui se dévalorisent et qui ne se sentent pas importante.

Ce groupe filles nous tient à cœur, car nous voulons leurs transmettre des valeurs qui puissent leur permettre d'aller au-delà des stéréotypes. Nous souhaitons les pousser à la réflexion et peut être qu'elles pourront ainsi se rendre compte que les filles n'ont pas forcément besoin d'attendre un prince charmant pour être heureuse, mais qu'elles peuvent devenir leur propre héroïne pour se sentir bien dans leur peau. Lors de nos rencontres, les thématiques sont amenées soit par les éducatrices, soit par les participantes et nous discutons sur les thèmes tels que le soin au corps, l'image de soi, la sexualité, les différentes relations et la confiance en soi.





.....

Le groupe s'organise sous forme d'échanges et de débats. Chacune a une place importante et elles ont un impact positif les unes sur les autres. Nous valorisons la cohésion et la force de ce groupe de filles vivant en foyer. Elles se défendent mutuellement et commencent à revendiquer des droits en tant que jeunes filles. Grâce au travail en groupe, elles prennent du temps à se centrer sur elles et à s'écouter.

Elles ont chacune investie une boîte qu'elles ont décorée et personnalisée à leur image. Chaque fin de séance, elles inscrivent sur un papier quelque chose qu'elles ont pu vivre lors du moment en groupe ou durant la journée. Cette boîte contient uniquement des choses positives qu'elles peuvent à tout moment retrouver et relire. Nous avons pu observer que pour certaines filles, il est difficile de savoir ce qu'elles aiment ou ce qui les caractérise.

A chaque séance, nous distribuons trois rôles: « Miss météo », la « Djette » et la « marchande d'énergie positive ». Les filles viennent avec leurs boîtes et « Miss météo » prend l'humeur du jour de chacune, la « Djette » s'occupe de mettre une musique de fond et la « marchande d'énergie positive » a la responsabilité de motiver la troupe en amenant un peu de positivité lors des séances.

En plus des séances hebdomadaires, nous réalisons ensemble le souper du groupe filles une fois par mois, ce qui nous permet d'avoir des moments hors du cadre institutionnel où chacune met la main à la pâte. On essaie de favoriser le fait que toutes

amènent une idée de repas qu'elles aiment et de prendre ainsi en considération les différents goûts de chacune.

Une fois par année, nous organisons un week-end où le thème peut être variable. Pour notre première expérience, nous nous sommes portées sur le thème de « prendre soin de soi » et avons proposé des activités avec des intervenants externes. Le but de ce week-end était de proposer un programme où l'on devait se faire confiance, mais aussi faire confiance aux autres et poursuivre dans cette dynamique d'être ensemble et de souder ce groupe.

Dans un premier temps, nous avons été initiées à la confection de produits de beauté « fait maison », le but était de sensibiliser les jeunes à prendre soins de leurs peaux et d'échanger sur



les différentes manières de faire. Nous avons poursuivi avec l'intervention d'un professionnel du self défense, pour discuter de l'image et du message que nous pouvons véhiculer selon notre attitude. Nous avons pu faire des jeux de rôle et pu apprendre des techniques de défense. Un moment qui n'a pas été évident pour toutes les jeunes qui ont vécu des résonances en lien avec leur propre histoire. La soirée s'est terminée dans la bonne humeur au tour d'une soirée pyjama, pizzas et télé!

Le lendemain, nous avons consacré du temps à l'estime et à la confiance en soi, en proposant aux jeunes de la zumba puis du flying yoga. Lors de ce moment, nous avons pu observer une effervescence positive entre elles et même des encouragements. Malgré les complications rencontrées durant ce week-end, les filles sont ressorties avec des sourires et surtout une grande satisfaction.

Si nous faisons un bilan de cette première année, nous pouvons dire que malgré la difficulté pour certaines filles d'être présente, de s'ouvrir aux autres et d'y mettre une énergie positive, le groupe se fait confiance. Les langues se délient et une cohésion d'entraide s'est installée entre elles.

Nous sommes persuadées que ce groupe de travail centré sur les filles est bénéfique et a sa place dans une institution comme la nôtre. Pour cette nouvelle année, de nouvelles thématiques se mettent en place et nous débordons d'idées pour animer et motiver ces jeunes femmes en devenir...

## Une même fonction pour un changement de poste... Quels changements! Corine Ripa, Educatrice accompagnante des parents a domicile

---

Changement de poste, changement de perspective et de fonctionnement. C'est l'expérience qu'il m'est donné de vivre depuis la rentrée, puisque d'éducatrice au foyer et auprès des jeunes je suis passée à accompagnante auprès des parents et familles. Et qu'est-ce-que ça change ? Beaucoup de choses en réalité...

Le lieu de travail tout d'abord. Quitter les murs de la vénérable institution, c'est quitter un lieu de vie et de rassemblement unique. Maison d'Enfants de Penthaz, Rue du Four 8, 1303 Penthaz.

Tout se vit au même endroit, la pluralité des situations s'y voit réunie dans une sorte de grande ruche où chacun s'active. Les jeunes, la direction, les collègues et le personnel de maison sont présents pour que le travail se fasse grâce et par le quotidien. L'espace est connu, les repères bien encrés, quand bien même cette ruche est parfois bruyante et un brin désordonnée.

A l'opposé, les rencontres avec les parents se font aux 4 coins du canton, il n'y a plus de base mais des destinations bien différentes les unes des autres quoique toutes vaudoises. Il n'y a pas un jour sans que le chemin du travail ne soit le même, les itinéraires nous font découvrir des coins méconnus, des villages dont on ne savait pas qu'ils existaient, des quartiers de villes loin des commerces qu'on n'avait jamais traversés. Le brouillard et le

froid lors d'un premier rendez-vous, le soleil au suivant. Parfois les accents changent.

Et puis la *mep*, ce n'est pas juste un lieu de travail, c'est surtout un cadre de travail. Tout le monde le sait, on y met les formes avant de s'atteler au fond. La pédagogie institutionnelle est partagée par tous les professionnels qui y travaillent, régulièrement mise à jour et revisitée. Sans s'en rendre forcément compte, on « pense » *mep*. La culture de l'institution imprègne nos réflexions et nos actions éducatives de manière naturelle, même si la collaboration avec d'autres acteurs du réseau, les échanges avec l'extérieur, l'arrivée aussi de nouveaux collègues et personnes en formation amènent de nouveaux éléments et remettent en question la manière de penser et agir.

Au contraire, les rencontres avec les parents et familles se font dans leur cadre, dans un « chez eux » au propre comme au figuré. Il faut ainsi faire connaissance avec des fonctionnements bien différents, portés par des valeurs, une histoire, des préoccupations toutes autres que celles que l'on peut rencontrer dans une institution. Plus question ici de ne « penser » que *mep*. On part véritablement à la rencontre d'une autre « culture », parfois bien éloignée de celle de l'institution, et pourtant elle joue un rôle primordial dans la situation.

.....

Je mentionnerai encore une différence de taille: à la *mep* on est centré sur l'enfant, dans l'accompagnement des parents on est plus centré sur les parents, évidemment. Mais comme les deux sont liés, on ne peut pas faire l'un sans l'autre. Le placement amène de la distance entre les enfants et leurs parents, souvent nécessaire pour repenser la situation. Si les enfants doivent grandir, les parents doivent quant à eux avancer avec leurs difficultés, parentales ou autres. Cette distance est donc essentielle, mais tout autant que les liens.

Les liens entre l'institution et les familles, avec des moments d'échanges et de partages comme la collation avant le groupe parents, les journées de travail parents – enfants, voire encore d'autres espaces à imaginer. Il est pour ma part très stimulant, au-delà des différences entre un poste d'éducatrice auprès des enfants ou d'accompagnante auprès des parents, de participer à la construction de ces liens, de ces ponts entre l'institution et la famille par un soutien bienveillant à la parentalité.



# La bande dessinée au MATAS II Perspective : opportunités et enjeux,

## Tiago Ribeiro, Enseignant

---

Les MATAS sont sans cesse amenés à faire évoluer leurs pratiques, non seulement car ils sont tenus de s'adapter à des profils extrêmement variés d'élèves, mais surtout parce que c'est à ce prix qu'ils peuvent éviter la redondance des activités pratiquées. Cette redondance est un véritable écueil. Une activité durablement éprouvée peut certes s'avérer rassurante et confortable pour l'équipe de travail, mais elle amène aussi le risque de perdre la notion capitale du sens. Or, comment demander à des jeunes de trouver un sens à une activité si l'équipe de professionnels qui l'encadre peine elle-même à le déceler ? Aussi, toute activité devrait régulièrement être remise en question, non pas qu'elle doive forcément être amenée à disparaître, mais parce cette réflexion autour des pratiques permet de remettre justement au centre la notion clef de sens.

Le MATAS II Perspective n'échappe pas à cette règle. C'est pourquoi l'équipe essaie de mener annuellement une réflexion autour des activités pratiquées.

Durant ces dernières années, nous avons mené des activités diverses et variées, telles que la radio, l'escalade, la cuisine, la peinture, le montage vidéo, le théâtre, l'équitation ou encore le jardinage. Toujours dans le souci d'avoir des pratiques qui fassent sens, nous en avons abandonné certaines, repris d'autres ou amené de nouvelles,

souvent liées, ne le cachons pas, aux variations de nos centres d'intérêts et à nos compétences professionnelles et annexes.

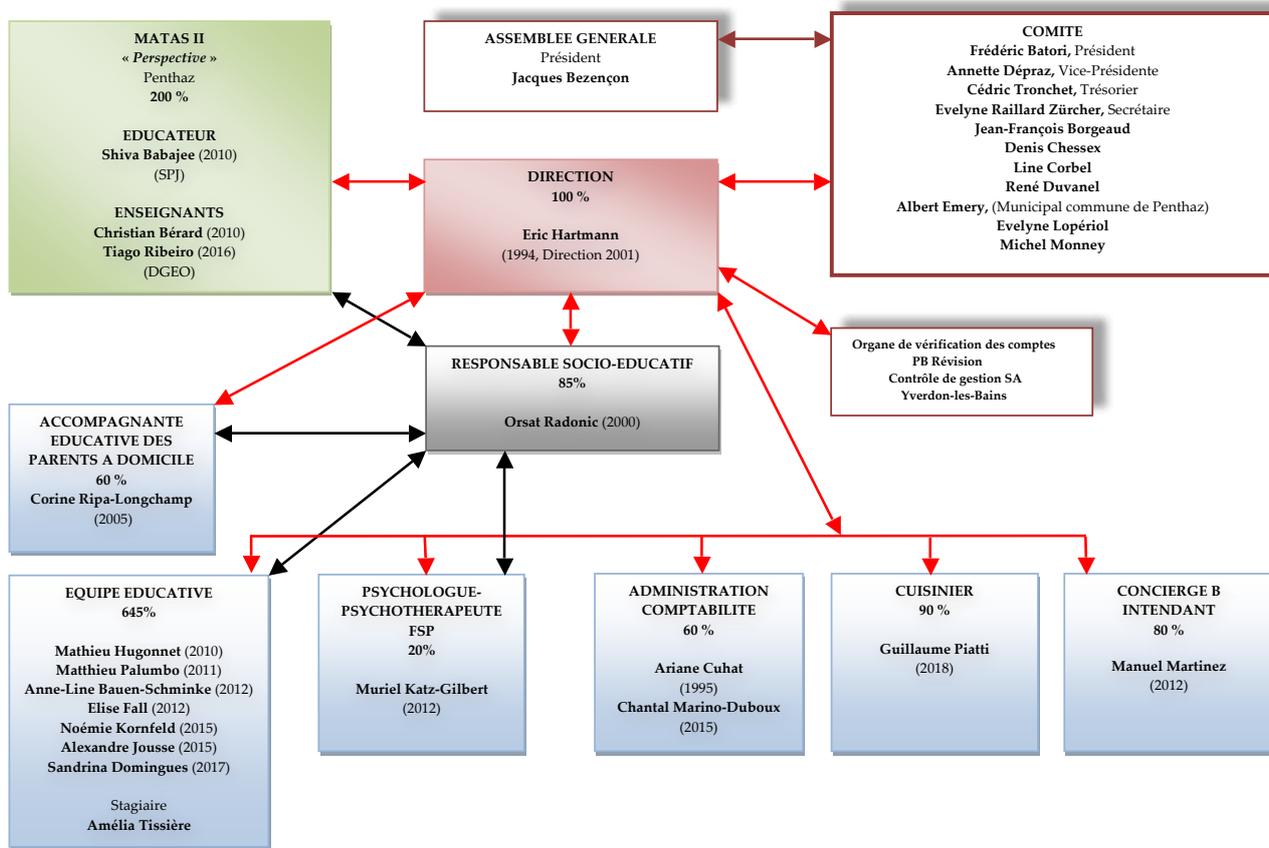
Pour cette année scolaire 2018-2019, nous nous sommes principalement orientés sur deux nouvelles activités : le mindfulness (ou méditation en pleine conscience) d'une part et le travail autour de la bande dessinée d'autre part. Je m'arrêterai un instant sur la deuxième, car il s'agit d'un domaine qui me tient particulièrement à cœur et dont la richesse aussi bien éducative que pédagogique s'avère indéniable à mes yeux.

En effet, la bande dessinée est peut-être un des creusets les plus pertinents permettant la rencontre et l'interaction entre l'écrit et l'image, éléments souvent dissociés, qui plus est à une époque où l'on assiste de manière de plus en plus notable au basculement d'un monde culturel scriptural à un monde culturel iconique (et c'est évidemment flagrant avec une grande partie des jeunes que nous côtoyons, qui en-dehors des livres lus dans le cadre scolaire, délaissent souvent totalement la lecture et l'écriture).

Dans ce sens, le 9<sup>e</sup> art constitue probablement une des portes d'entrée pertinentes dans le domaine littéraire, sans forcément provoquer les mêmes réactions récalcitrantes, voire viscéralement hostiles à la lecture. Si la bande dessinée a souvent été reléguée au rang d'art mineur et enfantin, elle a su, après des décennies



# Organigramme 2018 Vue d'ensemble *mep* et MATAS II « Perspective » (Penthaz)



# En chiffres, Ariane Cuhat, Secrétaire/comptable



## compte d'exploitation au 31 décembre 2017

	2017	2016		2017	2016
	CHF.	CHF.		CHF.	CHF.
<b>MAISON D'ENFANTS</b>					
<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>		
<b>SALAIRES ET FRAIS DU PERSONNEL</b>					
Salaires et charges sociales	1 271 314	1 186 567	Contrib. des parents et/ou répondants	69 500	71 080
Autres frais du personnel	12 684	18 108	Produits exceptionnels	4 283	4 746
Honoraires pour prestations de tiers	20 765	23 368	Repas du personnel	1 165	832
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			Autres contributions ou subventions	17 480	3 700
Besoins médicaux	662	528			
Alimentation	48 536	49 946			
Entretien	6 554	5 681			
Entretien immeubles et installations	31 472	37 042			
Intérêts bancaires et hypothécaires	6 773	6 814			
Amortissement de l'immeuble	17 578	5 736			
Amortissement du mobilier	2 499	0			
Amortissement des machines et outillage	550	0			
Energies	21 409	20 698			
Ecole et formation, loisirs et camps	28 019	28 207			
Frais d'administration	17 647	17 138			
Autres charges d'exploitation	32 219	31 868			
<b>TOTAL</b>	<b>1 518 682</b>	<b>1 431 703</b>	<b>Résultat mep</b>	<b>1 426 254</b>	<b>1 351 345</b>
			<b>TOTAL</b>	<b>1 518 682</b>	<b>1 431 703</b>
<b>MATAS II "PERSPECTIVE"</b>					
<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>		
<b>SALAIRES ET FRAIS DU PERSONNEL</b>					
Salaires et charges sociales	136 154	193 243	Autres contributions ou subventions	1 784	27 760
Autres frais du personnel	1 015	969			
Honoraires pour prestations de tiers	588	588			
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
Alimentation	2 996	2 520			
Entretien	491	378			
Entretien immeubles et installations	4 558	9 026			
Intérêts bancaires et hypothécaires	12 559	12 796			
Amortissement de l'immeuble	13 500	38 491			
Energies	2 609	1 431			
Ecole et formation, loisirs et camps	2 408	5 234			
Frais d'administration	777	1 069			
Autres charges d'exploitation	4 227	5 641			
<b>TOTAL</b>	<b>181 880</b>	<b>271 387</b>	<b>Résultat Perspective</b>	<b>180 097</b>	<b>243 628</b>
			<b>TOTAL</b>	<b>181 880</b>	<b>271 387</b>

## résumé compte de résultat 2017

	2017		2016	
	CHF.		CHF.	
Résultat Maison d'Enfants	-1 426	254,23	-1 351	345,32
Avances SPJ / mep	1 461	174,66	1 393	352,07
Avances Tribunal des mineurs / mep			29	243,75
Résultat Matas II "Perspective"	-180	096,50	-243	627,50
Avances SPJ / Matas II "Perspective"	204	092,25	250	498,66
<b>TOTAL EXCEDENT DE PRODUITS DE L'EXERCICE</b>	<b>58</b>	<b>916,18</b>	<b>78</b>	<b>121,66</b>

## compte hors-exploitation au 31 décembre 2017

	2017		2016			2017		2016	
	CHF.		CHF.			CHF.		CHF.	
<b>CHARGES</b>					<b>PRODUITS</b>				
Charges diverses	<b>4 054</b>	4 054			Dons	<b>1 870</b>	2 790		
Salle de gym, utilis. don Commune Penthaz	<b>3 400</b>	4 000			Don Commune Penthaz	<b>3 400</b>	4 000		
Utilisation dons	<b>1 870</b>	2 790			Titres, revenus et plus-value	<b>31 522</b>	14 081		
Frais et pertes sur titres	<b>335</b>	310			Intérêts bancaires	<b>269</b>	279		
					Cotisations	<b>80</b>	300		
<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>27481</b>	10296							
<b>TOTAL</b>	<b>37 141</b>	21 450			<b>TOTAL</b>	<b>37 141</b>	21 450		

## bilan au 31 décembre 2017

	2017	2016		2017	2016
	CHF.	CHF.		CHF.	CHF.
<b>ACTIFS</b>			<b>PASSIFS</b>		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		
<b>TRESORERIE</b>			<b>DETTE RESULTANT DES PRESTATIONS DE SERVICES</b>		
Caisse	8 911	5 684	Créanciers	2 707	8 951
Poste	44 915	44 357	Comptes individuels pens. SPJ		10 857
Banques	285 734	337 206			
<b>CREANCES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>			<b>PASSIFS DE REGULARISATION</b>		
Débiteurs SPJ	11 308	14 014	Passifs transitoires	57 700	36 324
Débiteur Tribunal des Mineurs	11 636		Excédent 2015		107 642
Comptes indiv.pensionnaires SPJ	7 938		Excédent 2016	78 122	78 122
<b>STOCKS</b>			Excédent 2017	58 916	
Stocks	3 800	3 500	Régularisation des aides individuelles	30 562	7 696
<b>ACTIFS DE REGULARISATION</b>					
Actifs transitoires	62 974	9 980			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>DETTE A LONG TERME PORTANT INTERET</b>		
Titres	297 290	318 030	Hyp.1er rang, rue du Four 8	494 400	499 800
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES MEUBLES</b>			Hyp.1er rang, rte de Lausanne 7	596 000	608 000
Mobilier et agencement	1	1			
Machines et outillage	1	1	<b>FONDS PROPRES</b>		
Matériel informatique	1	1	Capital de la fondation	578 530	551 048
Véhicules	1	1	Réserves projets	26 444	184 627
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES</b>			Régularisation de l'exc. de produits	158 183	4 160
Immeuble Rue du Four 8	475 052	480 452			
Immeuble Rte de Lausanne 7	872 000	884 000			
<b>Total des actifs</b>	<b>2 081 563</b>	<b>2 097 227</b>	<b>Total des passifs</b>	<b>2 081 563</b>	<b>2 097 227</b>



*Univeria. rester ensemble est un*  
**Journées d'intégration, rentrée 2018**











CAVIN  
artgraphic



Un grand MERCI pour votre soutien!



*m*aison d'*e*nfants de *p*entaz - Rue du Four 8 - 1303 Pentaz

Tél. 021862 72 29 - e-mail: [direction.mep@bluewin.ch](mailto:direction.mep@bluewin.ch) - [www.mepentaz.ch](http://www.mepentaz.ch)

ccp: 10-854-7 - IBAN n° CH03 0900 0000 1000 0854 7

---